



-  Périmètre du Lotissement
-  Zone non constructible
-  Servitude d'aqueduc canalisation EU (zone non constructible)
-  Zone de protection de la végétation existante (zone d'implantation possible d'annexes indépendantes à ossature bois ou d'aspect similaire sans fondations).
-  Accès automobile privé interdit
-  Accès automobile et emplacement obligatoire du parking privé non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)

-  Emplacement des places de stationnement publiques
-  Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)
-  Végétation existante (confortation possible)
-  Aire de présentation containers ordures ménagères
-  Plantation projetée (emplacement de principe)